

# GESTION DES MORTS EN CONTEXTE DE DIVERSITE : LIEUX DE SÉPULTURES ET MUSULMANS

## Bulletin synthèse n°4 – Printemps 2018

Lilyane Rachédi (Professeure - Travail social, UQAM); Martin Robert (Doctorant – Histoire, UQAM), et Mouloud Idir (Centre justice et foi, secteur Vivre ensemble), avec la collaboration de Josefina Rossell (CEETUM).

*École de travail social – Université du Québec à Montréal*

ISBN 978-2-9816752-0-0 (imprimé)

ISBN 978-2-9816752-1-7 (numérique)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2018

Ce quatrième bulletin s'inscrit dans la suite d'une série de trois bulletins qui font état de la pertinence d'adapter nos interventions auprès des familles immigrantes endeuillées et qui dressent un portrait, non exhaustif, des visions de la mort et des rites dans quelques-unes des grandes religions et confessions que l'on retrouve au Québec. Ce bulletin-ci s'intéresse essentiellement aux lieux de sépultures des personnes de confession musulmane. Il a pour objectif essentiel de sensibiliser la société civile à l'hétérogénéité des musulmans, à la diversité des rapports à la mort et des sépultures, et, enfin à l'importance des rituels funéraires dans le processus de deuil. Le format de cet écrit ne permet pas de traiter de manière exhaustive chacune des sections, mais une bibliographie permettra aux lecteurs d'approfondir certains aspects, s'il le souhaite.

### Notre démarche

Pour rédiger ce bulletin, plusieurs sources ont été utilisées : d'abord des résultats de recherche et les faits saillants de la littérature sur la mort en contexte migratoire (Rachédi et Halsouet, 2017). Ensuite, des constats majeurs de deux projets ont aussi permis de rédiger cet écrit : un premier projet pilote (Rachédi, Montgomery et Robert, METISS, 2017-2018) qui a initié une série de consultations d'acteurs du milieu (n=9) et des recherches dans des archives administratives pour tenter de dresser un portrait historique des demandes de lieux de sépultures musulmanes. Un deuxième projet (Rachédi, Idir et Sarenac, 2017-2018) qui répond à une commande du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a également alimenté ce bulletin. Cette dernière étude proposait de faire un état des besoins des personnes de confession musulmane en matière de lieux de sépultures au Québec. L'objectif était aussi de mettre en évidence les trajectoires des

demandes de lieux de sépultures.

Ne perdons pas de vue que la rédaction de ce bulletin s'inscrit dans un contexte post-attentat de la grande Mosquée de Sainte-Foy (janvier 2017) qui a fait six victimes et a mis publiquement en lumière un climat islamophobe au Québec ainsi qu'une carence d'espace funéraire pour les personnes musulmanes. Aussi, l'abolition de la Commission sur le racisme systémique (2017) et l'invalidation de la loi 62 s'inscrivent en toile de fond de rédaction de cet écrit. Nous n'insisterons donc jamais assez sur le fait que s'intéresser aux musulmans, spécifiquement à la mort musulmane en contexte d'islam minoritaire, amène des questionnements éthiques de taille. Le point le plus important ici à retenir est le suivant : comment les universitaires doivent-ils rendre compte des stratégies des acteurs et des jeux de langage utilisés pour échapper aux pièges de simplification et de stigmatisation qui pèsent sur les musulmans aujourd'hui, spécifiquement sur la *parole musulmane*.

Ce bulletin se divise donc en quatre sections. Dans une première partie, les musulmans sont présentés dans **leur riche pluralité au Québec**. En seconde partie, un **portrait des lieux de sépultures musulmanes** au Canada et au Québec est présenté. La troisième partie, quant à elle, présente de manière très succincte les **rituels funéraires des musulmans** et démontre comment le lieu de sépulture devient un **symbole visible de transformations liées à la migration** en contexte d'islam minoritaire. La quatrième partie souligne **les éléments facilitateurs et les obstacles à l'établissement** de lieux de sépultures musulmanes au Québec. Enfin, une conclusion termine ce bulletin.

## 1) Non pas une communauté musulmane mais des musulmans : pluralité religieuse à l'intérieur de l'islam

Il n'existe pas un portrait type du musulman, comme il n'existe pas un portrait type du chrétien ou du juif. Faire un détour historique et statistique des musulmans nous permettra d'introduire des nuances dans les dénominations qui ont tendance à catégoriser et figer la « figure du musulman » alors qu'il existe une pluralité de manières d'être musulman (voir les travaux du Groupe de recherche diversité urbaine (GRDU) « Pluralisme et ressources symboliques : les nouveaux groupes religieux au Québec » sous la direction de Deirdre Meintel). De la même façon, nous n'évoquerons pas l'idée d'une communauté politique unifiée, d'un « islam politique », car cette dernière nous fait oublier qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une question de culte et de foi personnelle. Nous rejoignons davantage une définition anthropologique de l'islam **comme étant un système de représentations dont le texte fondateur est le Coran. L'islam est une religion monothéiste, qui insiste sur l'unicité de Dieu.** Elle compte quatre confessions différentes : sunnite (environ 85% de la population musulmane mondiale), chiite (presque 15%) ainsi qu'ismaéli et ahmediyya (Gaudet, 2015). L'islam est « à la fois religion, culte, tradition, règle de vie et projet communautaire » (Reeber, 2002, p. 4). Il véhicule à la fois des éléments du religieux et un mode de vie, une culture. Écrit avec un « I » majuscule, il représente l'ensemble des pays où l'islam est la religion d'état. Notons par ailleurs que l'islam est la religion dont le nombre de croyants grandit le plus rapidement dans le monde.

**Il convient de préciser que tous les musulmans ne sont pas exclusivement arabes et que tous les arabes ne sont pas musulmans.** Le terme arabe renvoie davantage à un groupe linguistique avec une culture et une histoire. Au Québec, on peut lire les travaux de Baha Abu-Laban, Ali Daher, Naima Bendriss et plus récemment ceux de Houda Asal (2016), qui relatent l'histoire de la présence arabe au Canada. Cette dernière particulièrement redonne ainsi une voix aux arabes dans l'espace public.

## Petit détour historique

Pour retracer spécifiquement la présence musulmane au Canada, la consultation d'archives a été nécessaire. Le recensement de 1871 fournit l'indice le plus ancien de la présence de personnes musulmanes au Canada. Il ne s'agit pas d'un recensement canadien, mais d'un recensement de « England and Wales ». En appendice de ce recensement, on trouve une partie consacrée au « Dominion of Canada », où l'on identifie treize « Mahometans » dans la totalité de la population canadienne. C'était l'expression utilisée à l'époque pour désigner les personnes musulmanes. Le Canada était alors composé du Québec et de l'Ontario, dont les territoires étaient nettement plus restreints qu'ils ne le sont aujourd'hui, ainsi que du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Les recensements du Canada sont ensuite réalisés tous les dix ans. On ne trouve pas de catégorie sur les musulmans dans ceux de 1881 et 1891.

### *Le saviez-vous?*

Afin de compléter ou interpréter les écrits du Coran et ainsi se guider dans leurs pratiques quotidiennes personnelles et collectives, les musulmans s'appuient sur la Charia, le Hadîth et la Sunna.

Coran et Hadîth forment la base de la Sunna qui représente la loi de la vie des musulmans. Cette loi n'est pas que religieuse ou morale, mais régit également les « comportements personnels et collectifs [ainsi que les] structures sociales nécessaires à la constitution et l'existence de la communauté » (Claverie, 2010, p. 55). Il ne faut toutefois pas confondre le Hadîth avec la Sunna, qui est la qualification juridique des traditions représentées dans les hadiths.

Le Hadîth est « tout ce que la tradition a relaté au sujet de Muhammad : ses propos, ses actes, ses approbations tacites à l'égard d'une pratique ou d'un usage, les qualités et les traits qu'on lui reconnaît, sa manière de vivre » (Reeber, 2002, p. 14). Les hadîths s'inscrivent en complémentarité avec le Coran afin de préciser l'étendue de l'application des normes coraniques.

L'année 1981 marque, quant à elle, une rupture dans la façon dont on recense les personnes musulmanes au Canada. Pour la première fois, on les désigne par la catégorie « Islam - Islamique » et non plus par celle de « Mahometans » ou « Mohammedans ». On

recense<sup>1</sup> alors sous cette catégorie 98 165 personnes dans l'ensemble du Canada (52 625 hommes / 45 540 femmes). Au Québec, on en compte 12 115 (7 340 hommes / 4 775 femmes). De ce nombre, 10 935 sont recensés à Montréal (6 505 hommes / 4 430 femmes). Pour les personnes musulmanes, les catégories des moins de 15 ans et des 35-44 ans sont alors les plus nombreuses au Québec. Statistique Canada fait paraître quatre ans plus tard un rapport intitulé *Profil de la population canadienne musulmane*, dont les analyses se fondent sur le recensement de 1981. L'auteur y indique que « [p]our la première fois, le recensement de 1981 a permis de dresser le profil

#### **Le saviez-vous?**

Le premier Centre Islamique de Montréal a vu le jour en 1958, son président était Habibullah Khan. Le CIM et l'association pakistanaise de Montréal ont été à l'origine de la construction de la première Mosquée de Montréal. (*Mumtazul Haque Rehman*, s. d.).

socio-démographique et économique des Canadiens musulmans. ». Le rapport remarque que le nombre de personnes musulmanes au Canada a connu une forte augmentation dans les années 1970, en raison de la modification des politiques d'immigration du pays.

#### **Le saviez-vous?**

En 1901, on recense 47 « Mahometans » dans l'ensemble du Canada. Une décennie plus tard, le total pour cette catégorie dans l'ensemble du Canada s'élève à 797, dont 58 au Québec. En comparaison, on en recense alors 48 en Alberta, 500 en Colombie-Britannique, 13 au Manitoba, 5 au Nouveau-Brunswick, 25 en Nouvelle-Écosse, 62 en Ontario, aucun à l'Île du Prince-Édouard, 76 en Saskatchewan, 10 au Yukon et aucun dans les Territoires du Nord-Ouest. Il faut attendre 1931 pour trouver un nouveau rapport sur les dénominations religieuses au Canada. Par la suite, jusqu'au recensement de 1981, il semble qu'on n'ait pas recensé les musulmans dans une catégorie qui leur était propre, mais qu'on les ait plutôt intégrés dans celle plus générale d'« Autres confessions ».

<sup>1</sup> Il convient de manipuler ces outils statistiques avec beaucoup de prudence. L'historien montre à quel point, à cette époque, la collecte de données était bancale et peu uniforme. Ces données restent donc peu fiables.

### **Et aujourd'hui, combien sont-ils et d'où viennent-ils?**

Pour ce qui est du Canada, en 2001, le recensement canadien montre que le nombre de personnes musulmanes a plus que doublé, autant dans l'ensemble du Canada qu'au Québec et à Montréal. La dernière compilation de données statistiques sur les personnes musulmanes au Canada date de 2011.

Elles comprenaient alors 65 975 non-immigrants (27,10%), 166 590 immigrants (68,43%) et 10 870 (4,47%) résidents non permanents. Actuellement, les musulmans représentent environ 3% de la population du Canada et de celle du Québec. Selon Frédéric Castel, spécialiste des religions au Québec, près de 60% d'entre eux ne fréquentent jamais la mosquée. Il explique qu'en raison de la culture francophone québécoise, la majorité (environ 44%) des musulmans du Québec descendent de familles de la francophonie d'Afrique du Nord, ce que Castel désigne comme le « monde arabo-berbère » (Radio-Canada, 2013). On dénombre environ 20% des musulmans qui sont arabes. En effet, tous les musulmans ne sont pas des arabes et inversement. On trouve 992 millions de musulmans en Asie, 262 millions en Afrique subsaharienne, 48 millions en Europe et 8 millions en Amérique (Gaudet, 2015).

Les musulmans constituent donc une population très hétérogène et la migration viendra transformer aussi la pratique religieuse individuelle et familiale (Helly et al., 2001). Enfin, il faut ajouter que depuis plus de 20 ans, le Québec a fait le choix politique de prioriser une immigration francophone, souvent ressortissante de régions à majorité musulmane telles que le Maghreb ou l'Afrique de l'Ouest.

Pour conclure sur la pluralité des musulmans et ce détour historique, on doit insister sur le fait que les musulmans ne constituent pas une excroissance de la société québécoise. Ils sont des citoyens à part entière. En ce sens, on constate que **les demandes de lieux de sépultures s'inscrivent dans la logique d'une installation définitive des musulmans**. Cela les oblige aussi à penser leur rapport à leur descendance et au lieu du deuil. Ce sujet des lieux de sépultures musulmanes pose donc des questions inédites à des personnes qui ne peuvent plus concevoir leur rapport au Québec dans la logique du provisoire. **L'événement de la mort musulmane envoie donc un message fort d'appartenance de la part des musulmans à la terre québécoise.**

Aussi, l'option funéraire qui consiste à rapatrier le corps n'est pas une solution suffisante à long terme, surtout dans le contexte où les personnes musulmanes de deuxième ou troisième génération sont plus présentes au Canada et au Québec. La volonté d'être inhumé là où réside la famille génère une demande de nouveaux lieux de sépulture prêts à accueillir les personnes musulmanes. Ceci est encore plus vrai dans le cas de conversion.

La section suivante présentera les choix funéraires qui s'offrent aux musulmans décédés au Québec et au Canada, ainsi qu'un portrait des lieux de sépultures musulmanes.

## 2) Portrait des lieux de sépultures musulmanes au Canada et au Québec

Afin de répertorier les lieux de sépultures musulmanes au Canada, à l'exception de ceux du Québec, nous avons mené une recherche en ligne en inscrivant dans *Google* tour à tour le nom de chacune des provinces canadiennes, accompagné de l'expression « muslim cemetery » – par exemple (« Alberta muslim cemetery »). Puis, nous avons tenté d'identifier les lieux de sépultures musulmanes dans

### *Le saviez-vous?*

Le premier cimetière musulman au Québec est fondé vers 1992-1993 sur la Montée Masson à Laval. Toujours en activité, il est séparé en deux parties, l'une administrée par des musulmans chiites, l'autre par des musulmans sunnites (Milot et al., 2011).

chaque province à partir des résultats de recherche. Dans la plupart des cas, cette recherche nous menait vers le site internet d'une association musulmane provinciale offrant des services funéraires. **Au total, par le biais de cette recherche, nous avons répertorié 22 lieux de sépultures musulmanes au Canada**<sup>2</sup>. Notons en passant que l'association

### *Le saviez-vous?*

La démarche pour établir un nouveau cimetière à Montréal est fastidieuse et coûteuse, comme on peut le voir sur le graphique de la page 9. La fondation d'un carré musulman dépend de la capacité d'un collectif à conclure une entente avec l'administration d'un cimetière déjà existant. Ce collectif peut être une Mosquée mais aussi une association.

<sup>2</sup> À noter que ce travail de recension a été effectué en 2017. Il est possible que d'autres lieux de sépultures se soient ajoutés depuis.

funéraire Janaza offre des services funéraires pour les musulmans dans toutes les grandes villes du Canada.

Qu'en est-il alors du Québec? Quels choix s'offrent aux musulmans décédés ici? Les lieux de sépulture islamiques, c'est-à-dire les lieux réservés à l'inhumation des défunts musulmans, se répartissent généralement en deux catégories. **D'un côté, les cimetières musulmans autonomes sont ceux qui disposent de leur propre terrain (cimetière islamique). De l'autre, les carrés musulmans sont des espaces dédiés à l'inhumation de personnes musulmanes dans des cimetières déjà existants et multiconfessionnels.** Cette dernière catégorie est la plus répandue, par exemple en France. Enfin, certains musulmans choisissent, plus rarement, d'être inhumés individuellement comme musulmans dans un cimetière d'une autre confession ou multiconfessionnel. On trouve ainsi des tombes musulmanes dans certains cimetières des grandes villes du Québec, comme à Montréal.

Une personne musulmane qui souhaite être inhumée au Québec dans un lieu de sépulture de sa confession peut donc être enterrée dans un d'entre eux. Pourtant, le Cimetière islamique de Laval sera bientôt presque saturé. Une des raisons de cette saturation est due au fait que les défunts musulmans ayant vécu en région doivent immigrer une ultime fois pour être mis en terre à Montréal, faute de carrés ou cimetières musulmans en dehors de la métropole (voir les écrits de Yannick Boucher).

La dernière possibilité pour les personnes musulmanes qui décèdent au Québec consiste à rapatrier le corps du défunt dans le pays d'origine des membres de la famille. Même s'il est difficile d'obtenir des chiffres sur le rapatriement et sur le profil des personnes rapatriées, selon les écrits de Boucher (2017) et selon Belkhodja (2017), la majorité opterait pour ce choix. Cette option peut être choisie pour différentes raisons : la volonté d'être inhumé auprès des membres de la famille du pays d'origine, ou le peu d'options funéraires pour les musulmans au Québec, entre autres. Comme le remarque l'anthropologue Yannick Boucher et relativement aux résultats du projet avec le MIDI, la décision quant au mode de disposition du corps pour les personnes musulmanes qui ont immigré au Québec dépend de nombreux facteurs, notamment : depuis combien de temps la personne habite-t-elle au Québec? À quel âge a-t-elle immigré au Québec? A-t-elle des enfants? Si oui, quel âge ont ses enfants? Des membres de sa



famille proche vivent-ils encore dans le pays d'origine? Existe-t-il des liens affectifs avec le pays d'origine? Ces discussions avec les proches se tiennent souvent dans les moments qui précèdent le décès, si celui-ci n'est pas accidentel.

Pour revenir à la situation ici, très concrètement, quel est le nombre de lieux de sépultures musulmanes dans la province de Québec?

**Au Québec, au moment de la rédaction de cet écrit, il existe au total six lieux de sépultures musulmanes effectifs et fonctionnels.** Parmi eux, on compte un seul cimetière autonome, séparé en deux parties, et cinq carrés dans des cimetières déjà existants. Tous sont situés dans la région de Montréal, sauf un à Saint-Augustin-de-Desmaures. Trois de ces lieux de sépulture se situent sur l'Île de Laval : un carré musulman et un cimetière islamique séparé en deux parties. Un autre se trouve sur l'île de Montréal depuis au moins le début des années 1990, au cimetière *Rideau Memorial Gardens*, et un dernier, à Brossard. Saint-Augustin-de-Desmaures a établi son premier carré musulman en 2017.

En ce qui concerne l'origine des demandes de cimetières, elles sont souvent formulées par des Imams ou « leaders » proches des Mosquées et/ou des associations, centres ou regroupements. Relativement à l'issue des demandes de terrains confessionnels, il faut ajouter que l'opinion publique peut aussi jouer un rôle déterminant : nous l'avons vu en juillet 2017 avec les résultats du référendum de Saint-Apollinaire (19 citoyens se sont prononcés contre le projet de cimetière, 16 étaient pour, et un bulletin de vote a été rejeté). Suite aux résultats de ce référendum, le maire Régis Labeaume a permis la vente d'un terrain dans la Ville de Sainte-Foy (Notre-Dame-de-Belmont) à Québec pour accueillir un cimetière musulman.

À ce portrait quantitatif, il faudra aussi ajouter, tout récemment (fin 2017), **plusieurs leaders associatifs de Sherbrooke qui ont créé une coopérative funéraire destinée à la communauté musulmane dans la région du sud-est du Québec.** Cette dernière a établi un partenariat avec la Coopérative funéraire de l'Estrie déjà existante et un carré musulman se trouvera dans le cimetière confessionnel.

Pour les demandes de carrés musulmans, mais aussi pour le respect et l'observance de rites précis, les maisons et entreprises funéraires constituent de précieuses alliées pour les minorités, elles ont très vite et depuis longtemps saisi l'enjeu d'ouverture et de

respect des demandes des communautés ethniques (D'Etcheverry, 1995), considérant aussi bien entendu les intérêts financiers. Sarenac (2013) montre combien un réseau privé de maisons funéraires se développe pour satisfaire et répondre aux exigences de certaines communautés culturelles à Sherbrooke. Les demandes autour des rituels funéraires, dans ce cas, découlent d'une entente entre les maisons funéraires, les responsables du cimetière et les communautés concernées. Les maisons funéraires locales deviennent alors de véritables interfaces entre les pratiques autorisées par la société d'accueil et les demandes des personnes d'autres confessions religieuses. Dans notre étude (Rachédi et al., CRSH 2013-2016), leur adaptabilité a été soulignée par plusieurs personnes rencontrées, et ce, toutes religions confondues. Ces pratiques n'excluent pas les enjeux de pouvoir à l'œuvre dans les négociations.

#### *Le saviez-vous?*

Il existe un Centre funéraire Musulman à Montréal. Le centre funéraire musulman Al Imane a été créé en 2015. Source : <https://www.magnuspoirier.com/fr/entreprise/complexes-funeraires/complexes-funeraire-saint-laurent-a-montreal/>

Cela dit, compte tenu de ces différentes options (inhumation au Québec ou rapatriement), on remarque que, peu importe la décision que prennent les personnes musulmanes quant à la disposition de leur corps, **l'installation dans un contexte d'islam minoritaire rend impossible le respect intégral des normes funéraires de l'Islam.** Si la personne choisit d'être inhumée au Québec, la loi funéraire impose un délai avant la mise en terre et requiert l'embaumement du cadavre et l'usage d'un cercueil, autant de conditions qui demandent des ajustements par rapport aux prescriptions funéraires musulmanes. Si la personne choisit plutôt le rapatriement, les délais avant l'inhumation risquent de devenir encore plus importants et le transport impliquera, là aussi, l'embaumement du corps et l'usage d'un cercueil. **Ainsi, peu importe la décision, la personne est forcément dans la rupture par rapport aux traditions musulmanes.** Ceci sera l'objet de la section ci-dessous.

### 3) Rituels funéraires des musulmans : entre textes et contextes (Brahmi, 2011)

Parce qu'il y a acculturation et que la société d'accueil majoritaire a aussi son propre rapport au

religieux, les pratiques des musulmans changent en contexte interculturel. Donc, il est important de s'arrêter à ce que les textes sacrés évoquent relativement à la mort et aux rites funéraires qui, nous le verrons, sont aussi fondamentaux pour soutenir le processus de deuil. En effet, nos travaux ont montré combien les rituels remplissent des fonctions de consolation dans l'épreuve du deuil (Rachédi et al., CRSH 2013-2016).

### *Les rituels funéraires islamiques*

Les croyances et pratiques musulmanes entourant la mort sont multiples (Boucher, 2017). Dans la conception musulmane, la mort s'insère dans le cycle de la naissance-mort-résurrection. C'est durant toute sa vie que le musulman prépare sa mort, il n'y a pas de rupture. Autrement dit, « La mort donne sens à la vie, cela veut dire aussi que la mort parle de la vie » (Burkhalter, 2000, p. 76). Puisque le Coran ne donne pas beaucoup de détails sur les rites à accomplir avant le décès et durant les funérailles, ces sont les hadîth qui donnent une profusion d'exemples sur les façons de procéder (Aldeeb Abu-Sahlieh, 2002; Fall et N. Dimé, 2011; Claverie, 2010; Reeber, 2002; Neuberger, 1998; Burkhalter, 2000). Ainsi, « chaque communauté utilise à sa façon le corpus religieux et procède à des réaménagements éventuels. En effet, l'intensité d'une pratique ne reflète pas forcément la place qu'elle tient dans la loi » (Burkhalter, 2000, p. 76). Pour les musulmans, la tradition veut que le visage du mourant regarde vers La Mecque, l'index levé et prononçant ou entendant la formule de profession de foi (shahada) qui signifie la croyance en l'unicité de Dieu (Neuberger, 1998; Burkhalter, 2000; Brunin, 2002a). Suite au décès, on récite sur le défunt la sourate Ya Sin, considérée comme le cœur du Coran. **Le corps doit être enterré le jour même – sauf s'il est nécessaire d'attendre des parents venant de loin, et jamais pendant la nuit** (Burkhalter, 2000; Yasien-Esmael et Rubin, 2005). **La toilette mortuaire est un acte symbolique complexe qui doit être fait par des musulmans, ayant de préférence réalisé leur pèlerinage à La Mecque.** Le lavage du corps d'une personne musulmane est une obligation religieuse : s'il n'y a pas de famille pour s'en occuper, il incombe à la communauté de le faire. Seules des personnes du même genre que la personne décédée peuvent effectuer sa toilette (Neuberger, 1998; Burkhalter, 2000; Brunin, 2002b). La seule exception à cette règle concerne le droit d'une femme à nettoyer son mari et

vice-versa. Le corps est lavé avec de l'eau claire. Ce rituel aide à donner du sens à la mort du défunt, c'est un **acte fondamental de purification qui aidera à la séparation.**

**On ne doit en aucun cas modifier le corps, il est donc interdit de couper les ongles ou les cheveux de la personne décédée.** Finalement, il est conseillé de parfumer le corps, qu'on habille de vêtements en coton blanc (Burkhalter, 2000). **L'autopsie, l'incinération et le don d'organes sont interdits, sauf dans le cas de dons d'organes d'un vivant à un vivant** (Chirade et al., 1997).

Le cortège funéraire se fait à pied, le corps porté sur les épaules, jusqu'à la mosquée (ou directement au cimetière, selon les traditions). À l'intérieur de la mosquée, on récite la Prière pour les Morts, seule prière musulmane qui se fait debout, puisqu'il est interdit de se prosterner devant un mort (Burkhalter, 2000), et parfois exclusivement en présence des hommes (Yasien-Esmael et Rubin, 2005). Traditionnellement, ce sont les hommes et l'imâm qui accompagnent le corps jusqu'au cimetière, les femmes ne s'y rendant que le lendemain. Le corps est enterré à même la terre, le visage tourné vers La Mecque et les parents et amis se relaient pour le recouvrir, puis pour placer sur la tombe des pierres et des fleurs. Cependant, la Loi Canadienne stipule que l'enterrement doit se faire dans un cercueil (Le Repos Saint-François d'Assise, 2007) : le corps est donc placé dans un cercueil en bois très mou et sans aucun traitement de conservation. C'est l'une des raisons pour lesquelles certains défunts musulmans se font inhumer dans leur pays d'origine. Finalement les personnes ayant assisté aux funérailles offrent leurs condoléances à la famille.

**Il convient de réitérer que chaque famille s'appropriera le corpus religieux et procédera à des aménagements, voire des transformations éventuelles. En ce sens, l'Islam reconnaît le principe de nécessité (*darura*) qui considère que les adaptations et même les abandons de certains rites sont possibles pourvu que quelques impératifs soient respectés (Burkhalter, 2000).**

### *Des rituels qui se transforment du fait de la migration et du contexte d'islam minoritaire*

Une abondante littérature européenne nous montre que les rituels funéraires sont amenés à se transformer en fonction du contexte sociojuridique de la société

d'accueil (Tabu Masinda, 2014; Brahami, 2011; Pourette, 2002; Petit, 2005; Saraiva et Mapril, 2012). Dans les faits, au Québec aussi, on assiste à la transformation de rituels funéraires pour les immigrants enterrés dans la société d'accueil, et cela pour respecter le contexte juridique québécois. En ce sens, dans son étude portant sur le vécu et les besoins de plusieurs immigrants (musulmans, hindous, catholiques, chrétiens orthodoxes), lorsque se produit un décès au Québec, Sarenac (2013) met en évidence des obstacles majeurs qui limitent le respect et l'observance de certains rituels funéraires de certains musulmans (ex. : la mise en linceul du corps avant sa mise en terre directe, l'utilisation obligatoire de cercueils et l'enterrement avec leurs coreligionnaires).

Par exemple, la loi funéraire québécoise exige l'utilisation d'un cercueil pour l'inhumation des morts et cette exigence est respectée dans les cimetières musulmans du Québec. Ainsi, selon Ebrahim, un informateur-clé musulman, après un décès, le défunt musulman devrait être enroulé dans un linceul (recherche Rachédi et al, CRSH 2013-2016). Cependant, pour respecter les normes sanitaires québécoises, le corps est déposé ici dans une sorte de cercueil, en ajoutant un peu de terre sous la tête : « They put the person inside that and usually, they don't put it in a box like what they have here. It's a little bit different but according to the law here. Muslim they also follow the same thing here and maybe they put some soil in the coffin or in the box that they provide there ».

De plus, la profondeur de dépôt du corps dans la terre est portée à 2,5 m au Québec, toujours dans le but de se conformer aux normes locales.

### ***Le saviez-vous?***

La thanatopraxie, c'est-à-dire la préparation du corps notamment par l'injection de liquides de conservation, est pratiquée pour tous les morts exposés, y compris pour les personnes musulmanes décédées. De même, les enquêtes qui nécessitent des autopsies sont menées conformément à la loi. Finalement, les musulmans adaptent aussi leur pratique dans la vie comme dans la mort.

Les endeuillés bricolent et réinventent donc la norme. Ils font preuve d'adaptation et d'invention sociale, exprimant ainsi la nécessité d'isoler la surdétermination de la variable religieuse dans le choix des pratiques rituelles funéraires. C'est en ce

sens que Brahami (2011), en référence aux rites funéraires musulmans, évoque la tension entre les textes et les contextes pour les pratiquants musulmans du Québec. C'est assurément au cœur de cette tension que des demandes spéciales vont émerger pour maintenir les pratiques rituelles des immigrants dans la société d'accueil et dans son environnement juridique et institutionnel. Notre étude (Rachédi et al., CRSH 2013-2016) évoque le terme de « bricolage interculturel » pour décrire le processus de négociation entre les besoins des familles immigrantes endeuillées et le cadre réglementaire de la société d'accueil majoritaire.

### **Face à la souffrance de la perte, les familles peuvent donc choisir des options pratiques qui facilitent un tant soit peu leur processus de deuil.**

En effet, à travers les lieux de sépultures musulmanes et au-delà de la variable religieuse, le rituel et le soin qu'il apporte sont centraux face à la douleur vécue par les endeuillés. **Aussi, le besoin fondamental de sépultures musulmanes repose sur un enjeu de grande et profonde portée symbolique et humaine.** Cet aspect est bien illustré ci-dessous dans les propos qui ont suivi la démarche et les craintes autour de l'obtention d'un Cimetière islamique à Saint Apollinaire :

« Tous autant que nous sommes, devant la mort, nous partageons le besoin de nous souvenir de ceux que nous avons perdus et de disposer d'un espace nous permettant de nous recueillir pour honorer leur mémoire. À Saint-Apollinaire, près de la ville de Québec, certains citoyens se sentent aujourd'hui menacés par la présence possible d'un nouveau cimetière où les familles québécoises musulmanes qui en ressentent le besoin pourraient inhumer leurs proches, selon un rituel millénaire et précisément codifié pour aider les (sur)vivants à faire leur deuil. Il est important, dans une démocratie comme la nôtre, d'être à l'écoute des craintes des citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire. Mais il convient aussi de résister à la peur irrationnelle qu'engendre un regard biaisé sur l'islam, voyant cette religion comme synonyme de violence, les musulmans comme nécessairement misogynes et haineux, les musulmanes comme soumises, dociles et corvéables à merci. Ce sont là des raccourcis simplistes qui trahissent une ignorance profonde, mais pour laquelle on ne peut blâmer personne, sinon les colporteurs de préjugés » (Pastinelli, 2017).

Les rituels funéraires ont des fonctions positives et thérapeutiques dans le processus de deuil des individus et des familles. La sépulture, comme telle,



remplit aussi ce type de fonctions dans le processus de deuil, en plus de matérialiser la présence du défunt.

### *La sépulture musulmane : symbole visible de transformations en contexte interculturel*

Comme les autres rituels funéraires, on observe des transformations des sépultures en contexte interculturel. En France, Alaoui (2012) donne l'exemple du cimetière de Bobigny au sein duquel on a tranquillement vu apparaître l'utilisation « de procédés métaphoriques d'expression et de formules allégoriques du deuil inconnus en Islam » tel que « Nous ne t'oublierons jamais », « le souvenir reste » (Alaoui, 2012, p. 43).

Selon Alaoui (2012), ces éléments « témoignent de l'assimilation par les populations musulmanes des marqueurs de la société française » (Alaoui, 2012, p. 43). Ces nouvelles pratiques funéraires de la part des musulmans seraient aussi le résultat « des propositions des responsables des pompes funèbres » (Alaoui, 2012, p. 43). Dans les carrés musulmans du cimetière de Thiais, Barou (2005) mentionne, quant à lui, que les plus récentes tombes « reflètent une tendance au syncrétisme inspiré des pratiques occidentales » (Barou, 2005, p. 5). On voit alors apparaître des pierres tombales avec inscription, des portraits en médaillon, plaques souvenirs, fleurs, etc. Selon cet auteur, ces transformations reflètent « l'influence des pratiques majoritaires sur la population musulmane qui inscrit son identité dans un style occidental » (Barou, 2005, p. 4). En Espagne, nos propres travaux ont montré ce même syncrétisme (voir photo ci-dessous).



Cimetière musulman de Fuengirola (Espagne)  
Photo : Lilyane Rachédi, 2016

Dans le même sens, au Québec, des observations itinérantes du cimetière islamique et de carrés ont permis de recueillir de manière concrète les

transformations des sépultures (voir photo de Laval). Les travaux de Milot et al. (2011) semblent souligner le même phénomène. **Les auteurs constatent la présence d'objets, comme des fleurs ou des ours en peluche pour les enfants décédés, sur les pierres tombales du cimetière musulman de Laval.**



Carré musulman du cimetière Magnus Poirier, Laval  
Photo : Martin Robert, 2017

Là encore, en lien avec cette thématique des lieux de sépultures, on constate qu'il y aurait donc une dimension normative musulmane, une dimension normative émanant de la société d'accueil, et une dimension pratique consistant à soutenir le processus du deuil.

Après avoir évoqué le portrait des lieux des sépultures musulmanes, les processus de transformations des rituels funéraires et leur portée notamment dans le processus de deuil, nous proposons de retracer la trajectoire des demandes de fondation de lieux de sépultures au Québec dans la section suivante.

#### **4) Éléments facilitateurs et obstacles à l'établissement de lieux de sépultures musulmanes au Québec**

Compte tenu de cet état des lieux des choix qui s'offrent aux musulmans et leur portée symbolique, quels sont les éléments qui facilitent ou bloquent les demandes, quelles sont les procédures à respecter pour faire une demande de terrain confessionnel? Les consultations que nous avons menées auprès des acteurs du milieu ont fait ressortir les éléments qui étaient susceptibles de faciliter l'établissement d'un cimetière musulman au Québec et, au contraire, quels éléments rendaient plus difficile la réalisation d'un tel projet (projets METISS et MIDI). **Du côté des**



obstacles, plusieurs acteurs ont noté le défi de trouver des terrains pour fonder des cimetières confessionnels au Québec, particulièrement en ce qui concerne les règles de zonage. Un autre obstacle tient parfois à la difficulté de mettre sur pied un projet de cimetière qui fasse consensus dans une communauté musulmane. Pour citer Yannick Boucher, « les communautés musulmanes sont plurielles et ne partagent pas toutes la même vision des choses. » Un troisième obstacle est celui du test de l'acceptabilité sociale des projets de cimetières musulmans (ex. : le cimetière de Saint-Apollinaire). En ce sens, Belkhouja (2017) retrace les débats et polémiques autour des cimetières musulmans depuis 1993 et souligne que la plupart des demandes ont essuyé des refus.

En revanche, l'accompagnement par les élus des projets de cimetières musulmans constitue un élément facilitateur pour leur réalisation. L'association avec des acteurs funéraires bien enracinés au Québec facilite également la fondation de carrés musulmans dans des cimetières déjà existants.

Aussi, l'augmentation du nombre de personnes musulmanes au Québec favorise l'installation de personnes musulmanes depuis plusieurs générations et le vieillissement général de la population tend à rendre plus urgent le besoin de lieux de sépultures

**Le saviez-vous?**

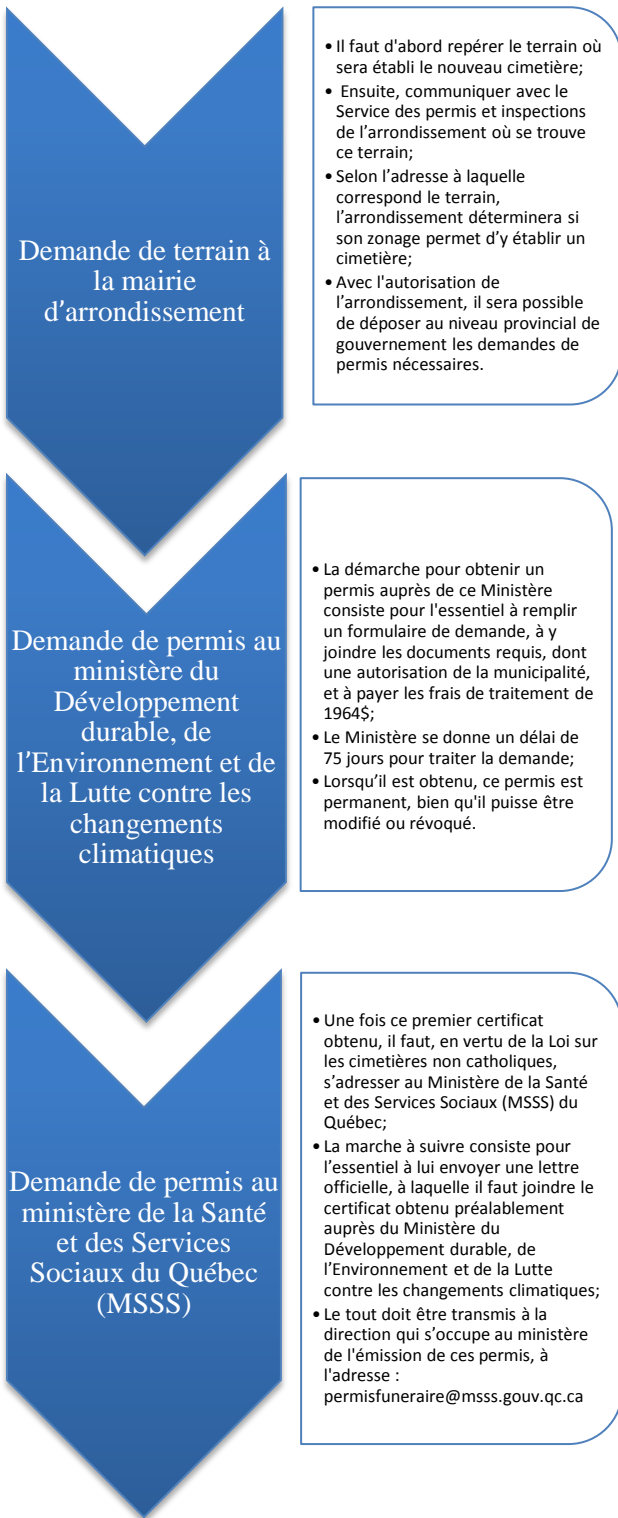
L'école de travail social de l'UQAM (Lilyane Rachédi), financée par METISS (Catherine Montgomery), a développé un partenariat avec Sylvie Trudel de l'organisme d'éducation populaire et citoyenne *L'Autre Montréal* ([www.autremontreal.com](http://www.autremontreal.com)). Ce partenariat a permis d'élaborer un circuit d'exploration urbaine, forme de visite guidée en autobus, sur le thème du Montréal des morts en migration (projet M3).



**PROJET M<sup>3</sup>/LE MONTRÉAL DES MORTS EN MIGRATION**

pour les communautés musulmanes.

**Trajectoire d'une demande de fondation d'un lieu de sépulture à Montréal** (Martin Robert, 2017)



## Conclusion

Le nombre de personnes musulmanes est en croissance au Québec depuis les années 1970 et le peu de lieux de sépultures musulmanes au Québec fait de la question de la mort musulmane un enjeu public, aujourd'hui encore plus avec les attentats à la Mosquée de Sainte-Foy (29 janvier 2017). Rappelons que plusieurs autres incidents sociaux ont mis à l'avant-scène les musulmans et particulièrement les femmes voilées (Accommodements raisonnables en 2008, débat autour de la Charte des valeurs en 2013, la loi 62 en 2017, etc.).

**Cette population n'est pas monolithique et ne correspond pas à l'image trop souvent simplifiée et diabolisée dans les médias.**

Des projets inachevés de cimetières ou de carrés musulmans existent dans différentes régions du Québec depuis les années 1990. Aujourd'hui, la mort des immigrants commence aussi à se poser auprès des chercheurs et devient un enjeu social et politique. Ce phénomène est aussi l'objet des études urbaines qui tentent de comprendre les interfaces entre l'immigration et la ville (Germain, 2018), les comportements et pratiques des acteurs municipaux dans la gestion de la diversité.

**Comme nous l'avons vu, les demandes de lieux de sépultures musulmanes ne s'inscrivent pas nécessairement dans une volonté de distanciation et de ghettoïsation par rapport à la société québécoise.**

**La mort musulmane est une réalité au Québec et les espaces funéraires musulmans font partie du patrimoine, ils sont des témoins visibles du vivre ensemble.** Ce sujet ramène la question fondamentale du rapport à la mort, du rapport à l'autre et la pluralité des fonctions que remplissent ces lieux. C'est définitivement la volonté ou non d'inclusion des personnes dites minoritaires, de leur place comme citoyens, qui s'exprime dans cet enjeu des lieux de sépultures.

Pour terminer, ce bulletin veut mettre en évidence une image dynamique des musulmans du Québec, un engagement fort de la part de ces derniers dans ce dossier du *mourir ici avec sa différence*, au contraire d'une communauté passive et refermée sur elle-même qui serait soumise aux normes et aux dogmes. **Ce dynamisme ne doit surtout pas occulter une vulnérabilité et une souffrance vécue au quotidien**

**par les personnes en quête de lieux de sépultures pour leur défunt.**

## Questions et commentaires?

Pour toute information complémentaire, question ou commentaire par rapport au contenu de ce bulletin, vous pouvez communiquer avec Lilyane Rachédi :

Téléphone : (514) 987-3000 poste 7050

Télécopieur : (514) 987- 9875

Courrier électronique : [rachedi.lilyane@uqam.ca](mailto:rachedi.lilyane@uqam.ca)

Site internet : <https://mortsennmigration.uqam.ca/>

## Références

### Recensements du Canada

Census of England and Wales - General Report. (1873). *Volume IV*, Londres: Edward Eyre and William Spottiswoode.

Recensement du Canada. (1882). *Volume I*, Ottawa: Maclean, Roger & Co.

Recensement du Canada. (1892). *Bulletin no. 9*, Ottawa : Département de l'Agriculture.

Rashid, A. (1985). *Profil de la population canadienne musulmane*, Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2003). *Recensement de 2001 : série « analyses » - Les religions au Canada*. Ottawa.

Statistique Canada. (2011). *Tableau religion (108), statut d'immigrant et période d'immigration (11), groupe d'âge (10) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada, provinces, territoires, régions métropolitaines du recensement et agglomération de recensement, Enquête nationale auprès des ménages*, Ottawa. Repéré à [goo.gl/04gXax](http://goo.gl/04gXax)

### Littérature scientifique

Alaoui, S. E. (2012). L'espace funéraire de Bobigny : du cimetière aux carrés musulmans (1934-2006). *Revue européenne des migrations internationales*, 28 (3), 27-49.

Aldeeb Abu-Sahlieh, S. A. (2002). *Cimetière musulman en Occident : normes juives, chrétiennes et musulmanes*. Paris : L'Harmattan, 167 p.

Asal, H. (2016). *Se dire arabe au Canada*. Montréal : PUM. 282 p.

Barou, J. (2015). Représentations de la mort et projets funéraires chez les immigrés âgés. *Hommes et migrations*, no 1309, 137-145.

Belkhodja, C. (2017). Faire sa place dans la mort. L'enjeu des cimetières musulmans. Dans V. Amiraux, J.-A. Boudreau, A. Germain (dir), *Vivre ensemble à Montréal. Épreuves et convivialités* (p. 134-142). Montréal : Atelier 10.

Boucher, Y. (2017). Mourir au Québec : entre obligations et interdits. Dans Rachédi, L. et Halsouet, B. (dir). (2017). *Quand la mort frappe l'immigrant. Défis et adaptations*. (p.71-83) Montréal : PUM

Boucher, Y. (2010). Étude ethnographique d'une mosquée à Saguenay. Document de travail du GRDU, série Diversité religieuse au Québec. 27 p.

Boucher, Y., Rachédi, L., Montgomery, C., Le Gall, J. et Sigouin, C. (2016). Histoires de migrations, histoires de morts dans la littérature et le cinéma francophone. 19 Fiches synthèses à l'usage des professionnels. Repéré à [http://www.sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2013/10/histoires\\_migrations\\_histoires\\_morts\\_FINAL\\_en\\_ligne.pdf](http://www.sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2013/10/histoires_migrations_histoires_morts_FINAL_en_ligne.pdf)

Bradley, M. et Trouillet, P.-Y. (2011). Le temple et les défunts. Religion et reconstruction identitaire chez les Tamouls hindous d'origine sri lankaise à Montréal. *Hommes et migrations*, no 1291, 116-127.

Brahmi, M. (2011). Les rites funéraires musulmans : entre textes et contextes. Dans K. Fall et M. N. Dimé (dir.), *La mort musulmane en contexte d'immigration et d'islam minoritaire. Enjeux religieux, culturels, identitaires et espaces de négociations* (p. 23-64). Québec : PUL.

Brunin, J.-L. (2002a). Le mourir et la mort en islam. Dans J. Dominique. *Manuel de soins palliatifs*. Paris : Dunod.

Brunin, J.-Luc. (2002b). Place et rôle du rite dans le rapport à la maladie et à la mort. Dans J. Dominique. *Manuel de soins palliatifs*. Paris : Dunod.

Buissières, L. (2009). *Évolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales* (Thèse de doctorat). Université Laurentienne. 496 p.

Burkhalter, S. (2000). La place de la mort dans l'Islam, *Frontières*, 13 (1), 73-80.

Chéron Leboeuf, L., Rachédi, L., Montgomery, C. et Siche, F. (2016). Morts et deuils en contexte migratoire. Guide d'informations. Repéré à <http://www.sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2016/11/GUIDE-Mort-deuil.pdf>

Chéron Leboeuf, L., Rachédi, L., Montgomery, L. et Siche, F. (2017). Death and mourning among migrants. Information guide (Traduit du français). Repéré à <http://www.sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2017/05/GUIDE-DEATH-AND-MOURNING-MIGRANTS.pdf>



- Chirade, G., Delbecq, D., Gilioli, C. et Levy, I. (1997). *Rites et Religions. Guide pratique pour accueillir les malades à l'hôpital*. Paris : Éditions Estem. 47 p.
- Claverie, P. (2010). *Petite introduction à l'islam*. Paris : CERF. 11 p.
- D'Etcheverry, D. (1995). Les nouvelles ethnies, un changement dans les pratiques des maisons funéraires, *Frontières*, 7 (3), 50-52.
- Eid, P. (dir.). (2015). Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations [Numéro spécial sur l'islamophobie], 10 (1), 35 p.
- Eid, P. (2015) L'islam médiatique ou la « communauté » musulmane imaginaire. *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 10 (1), 25-28.
- Fall, K. et Dimé, M. N. (dir.). (2011). *La mort musulmane en contexte d'immigration et d'Islam minoritaire. Enjeux religieux, culturels, identitaires et espaces de négociations*, Québec : PUL, 238 p.
- Gaudet, É. (2015). *Relations interculturelles. Comprendre pour mieux agir* (3<sup>e</sup> édition). Montréal : La Chenelière.
- Germain, A. (2018). Habiter la ville et la transformer. Dans Meintel, D., Germain, A. Juteau, D., Piché, V. et Renaud, J. (dir.). *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. (p.87-102). Montréal : PUM
- Helly, D., Vatz-Laaroussi, M et Rachédi L. (2001). *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants*, Montréal : Les classiques des sciences sociales. Repéré à [http://classiques.uqac.ca/contemporains/helly\\_denise/transmission\\_culturelle\\_enfants/transmission.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/helly_denise/transmission_culturelle_enfants/transmission.html)
- Le Repos Saint-François d'Assise. (2007). Les traditions funéraires des différentes religions. (À noter que chacune des fiches puise sa source auprès de différentes personnes ressources). Repéré à <http://www.rsfa.ca/>
- Lestage, F. et A. Raulin (dir.). (2012). La mort en migration, *Revue européenne de Migration*, 28 (3).
- Meintel, D. et Mossière, G. (2013). Diversité religieuse au Québec, visible et invisible, *Bulletin de veille stratégique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*, 10(3), 4-6.
- Meintel, D., Germain, A. Juteau, D., Piché, V. et Renaud, J. (2018). *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. Montréal : PUM.
- Milot, J.-R., Castel, F. et Venditti, R. (2011). Les frontières ethnoconfessionnelles du cimetière musulman de Laval. Dans la mort comme dans la vie? Dans K. Fall et N. M. Dimé (dir.), *La mort musulmane en contexte d'immigration et d'islam minoritaire. Enjeux religieux, culturels, identitaires et espaces de négociations* (p. 141-170). Québec : PUL.
- Michaud-Nérard, F. (2014). Laïcité et rites funéraires, *Études sur la mort*, no 146, 69-83.
- Molinié, M. (2006) Le tabou des morts, entre passé et présent, *Études sur la mort*, no 129, 47-57.
- Mumtazul Haque Rehman (s. d.). The Story of Indo-Pakistani Muslim Community in Montreal, Quebec. Repéré à <http://mrsp.mcgill.ca/reports/html/MuslimHistory/index.htm#40>
- Nadeau, J.-B. (2013). Les enterrements raisonnables. *L'actualité*. Repéré à <http://www.lactualite.com/societe/les-enterrements-raisonnables/>
- Neuberger, J. (1998). Cultural Issues in Palliative Care. Dans D. Doyle, DW Hanks et N. MacDonald (dir.). *Oxford Textbook of Palliative Medicine* (2<sup>e</sup> éd.), Oxford University Press.
- Pastinelli, M. (2017, 1<sup>er</sup> avril). Savoir vivre et apprendre à mourir ensemble, *Le Devoir*.
- Petit, A. (2005). Des funérailles de l'entre-deux. Rituels funéraires des migrants Manjak en France, *Archives de sciences sociales des religions*, no 131-132, p. 87-99.
- Pourette, D. (2002). Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île?, *Hommes et migration*, no 1237, 54-61.
- Rachédi, L., Idir, M. (soumis). Les lieux de sépulture musulmane : marqueurs de la présence et de l'intégration des musulmans au Québec. Dans L. Rachédi, C. Kobelinsky (dir.) et A. Florette Noubicier (coll.). *Revue Diversité urbaine*. (CEETUM).
- Rachédi, L., Idir, M. (2018). L'enracinement d'une islamité québécoise : le cas des sépultures musulmanes. *Revue Relations*, février 2018 (794), 31-32.

Rachédi, L. et Halsouet, B. (dir). (2017). *Quand la mort frappe l'immigrant. Défis et adaptations*. Montréal : PUM. 186 p.

Rachédi L, Montgomery, C. Halsouet B. et Sarenac Zivanovic, J. (2016, février). *La mort des immigrants du Québec, un impensé symbolique de la laïcité? Des endeuillés témoignent*. Communication présentée dans le cadre du Congrès La laïcité à l'épreuve des identités. Enjeux professionnels et pédagogiques dans le champ social, médico-social et éducatif. Université de Mont-Saint-Aignan (France).

Rachédi, L. et Halsouet, B. (2015). Quand la mort frappe l'immigrant et ses proches : Solidarités et transformations des pratiques rituelles funéraires, *Bulletin Vivre ensemble*, 22 (78), 1-4.

Rachédi, L., J. Le Gall et V. Leduc. (2010). « Réseaux transnationaux, familles immigrantes et deuils, *Lien social et politiques*, no 64, 175-187.

Radio-Canada. (2013). Portrait des musulmans au Québec. 24/60. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/632116/qui-sont-musulmans-quebec-entrevue-24-60>

Reeber, M. (2002). *L'islam*. France : Les essentiels de Milan. 64 p.

Saraiva, C. et Mapril, J., 2012. Le lieu de la « bonne mort » pour les migrants guinéens et bangladais au Portugal, *Revue européenne des migrations internationales*, 28 (3), 51-70.

Sarenac, J. (2013). *Le vécu et les besoins des communautés culturelles lors d'un décès au Québec*. (Essai de Maîtrise). Université de Sherbrooke.

Tabu Masinda, M. (2014). Citoyenneté et rituels funéraires des immigrants. Le cas de migrants congolais au Canada, *Revue européenne des migrations internationales*, 30 (3 et 4), 219-230.

Yasien-Esmael, H. et Rubin, S. S. (2005). The meaning structures of Muslim bereavements in Israel: religious traditions, mourning practices, and human experience. *Death Studies*, 29 (6), 495-518.

### **Recherches-projet pilote**

Rachédi L., Mongeau, S., Le Gall, J., Montgomery, C. Boisvert, M. et Vatz-Laaroussi, M. (2013-2016). *Deuils des immigrants : pratiques rituelles funéraires et réseaux transnationaux*, CRSH.

Rachédi, L. et Montgomery, C. (2017-2018). *Le Montréal des morts en migration. Projet M3*. Visite guidée en autobus avec l'Autre Montréal, METISS. Projet pilote.

Rachédi, L. Idir, M. et Sarenac, J. (2017-2018). *Dresser un portrait des besoins des personnes de confession musulmane et mieux connaître les pratiques en matière d'attribution et de gestion des lieux de sépultures musulmanes au Québec*. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Rachédi, L., Montgomery, C., Le Gall, J., Kobelinsky, C., Lambert, N. et Delplace, G. (2016-2020). *Morts en contexte de migration* (MECMI). Agence nationale de recherche - ANR, Fonds de recherche du Québec. Société et culture (FRQSC).